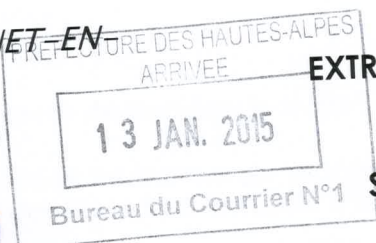


MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze le vingt-deux du mois de DECEMBRE à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 16 Décembre 2014, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et excusés : M. Paul DAVIN, Mme Nathalie LAJKO et M. Christian PARPILLON.

Etaient représentés : M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à M. Benoit GOSSELIN, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK et M. Christian PARPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

**DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LA CREATION D'UN RESEAU DE TRANSPORT DES EAUX USEES
VERS LA STATION D'EPURATION DES HAMEAUX DES ALLIBERTS, DES RICHARDS, DES PELLOUX ET DES PAYAS**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la commune avait lancé un marché pour la création d'un réseau de transport des eaux usées des hameaux des Alliberts, des Richards, des Pelloux et des Payas vers la station d'épuration pour lequel le bureau d'études AEV était maître d'œuvre. Monsieur le Maire précise que ce projet consistait à se mettre en conformité avec la loi en permettant le traitement des eaux usées.

Des travaux de raccordement des hameaux des Combes et du Villard Trottier (tranche ferme) avaient été réalisés début de l'année 2012.

Or, il serait souhaitable de réaliser courant de l'année 2015 la suite des travaux concernant la création d'un réseau de transport des eaux usées des hameaux des Alliberts, des Richards, des Pelloux et des Payas vers la STEP.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 210.000 € HT.

Le maire propose de demander des subventions auprès des différents organismes : Agence de l'Eau, Conseil Général.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire ;**
- **DECIDE DE REALISER les travaux de raccordement des hameaux** des Alliberts, des Richards, des Pelloux et des Payas vers la station d'épuration de Saint Bonnet en Champsaur ;
- **DECIDE DE DEMANDER des subventions** auprès des différents organismes partenaires tels que le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
représentés	03
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 22 Décembre 2014

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

